

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 23 AVRIL 2026

Le 23 Avril 2026, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 16 Avril 2026, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, ROBERT, MESSYASZ, CHAPPELLAN, QUILLET, FLEURT, Adjoints, MUSETTI, CADRET, DALCIN, SONNI, MEYER, LE BREDONCHEL, BOYER, BAHLOUL, PALAT, MOIZEAU, LAMOU, FOUCHOU-LAPEYRADE, CHEVALLEREAU, BERNADET, BONATI, BERARD, CHAPOU, EL KAÏM, HUE, VERNEUIL, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme ROHEL Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à Mme MUSETTI Conseillère M^{ale}
Mme LABARERE Conseillère M^{ale} qui a donné procuration à M. BONATI Conseiller M^{al}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MESSYASZ Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

037- OBJET : Attribution de subvention 2026 au CCAS

- Vu l'article L.1612-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la commission des finances du 20 Avril 2026,
- Vu la délibération du 16 décembre 2025 autorisant le versement d'une avance de **40 000 €** au C.C.A.S. sur la subvention de fonctionnement au titre de 2026,
- Considérant la nécessité d'attribuer une subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Social de la Ville de Lesparre Médoc,
- Sur proposition de M. le Maire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE PAR 25 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MM. BONATI, LABARERE par procuration, BERARD, CHAPOU)

- ☞ D'attribuer au titre de l'exercice 2026, une subvention de fonctionnement d'un montant de **240 000 €** au C.C.A.S.
- ☞ Que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 657363 du budget primitif 2026 de la commune.

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20260423-0037-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 24/04/2026



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD